

ront, je le sais, sans rétractation de votre part. La magnanimité ne trouve point sa place dans les âmes comme la vôtre.

En portant contre moi la première accusation que contient votre lettre, vous saviez que vous ne disiez pas la vérité, parce que vous saviez aussi que l'outrage insinué par *l'Événement* n'était pas à mon adresse, mais à celui de mon confrère, et que, par conséquent, la réponse à l'attaque venait de lui et non de moi.

Je vais vous causer une nouvelle surprise par la lettre suivante :

Québec, 12 octobre 1876.

« Mon cher Desjardins.

« Je suis heureux de pouvoir déclarer que je suis l'auteur de l'article intitulé « Une Recrue » et publié le 4 avril dans le *Canadien* ; et que je ne le'ai point communiqué avant de le publier.

(Bien à toi,

« J. ISRAËL TARTE »

Vous vous êtes donc trompé intentionnellement d'adresse. C'est une affaire particulière que vous aviez à régler avec mon confrère, M. Tarte, et je le connais assez pour savoir qu'il est homme à se mesurer avec vous aussi souvent que vous le désirerez. Je ne suis entré dans ces détails que pour prouver que vous aviez affirmé un mensonge de propos délibéré.

En second lieu, vous dites que *j'étais l'un des plus actifs parmi ceux qui, la dernière fois que vous avez rendu compte de votre conduite parlementaire à N. D. de Lévis, vous injurièrent et vous empêchèrent de répondre aux attaques du Dr. Blanchet.*

J'ai ri de bon cœur en vous regardant tomber dans cet énorme pan-

neau. Laissez-moi d'abord vous dire que je suis informé par un grand nombre de personnes présentes le jour que vous mentionnez, qu'il est FAUX que vous ayez été injurié et empêché de plaider votre cause. Les milliers d'électeurs qui composaient cette assemblée, presque tous vos adversaires politiques, vous ont écouté paisiblement. Mais il leur était bien permis—et c'était leur droit—d'applaudir avec un enthousiasme dont vous avez gardé le souvenir, les éloquentes paroles d'un homme qui, malgré vos injures, a possédé depuis vingt ans leur inaltérable confiance. Il leur était bien permis—et c'était leur droit,—de voter unanimement une résolution de censure contre les trahisons politiques dont vous commenciez la longue et lourde chaîne aussitôt après votre entrée à la Chambre des Communes.

Quant à votre second mensonge à mon adresse, je vous informe avec beaucoup de plaisir que le jour de cette assemblée, le 12 juillet 1874, j'étais dans la paroisse de Ste. Geneviève de Batiscan, comté de Champlain, où je remplissais les fonctions de Major-de-Brigade dans le camp des volontaires des comtés de Champlain, Portneuf et Québec. Je vous porte le défi solennel de prouver le contraire. Au besoin, je pourrais vous mettre sous le nez les signatures de centaines de personnes qui attesteraient le fait de mon absence de Lévis le 12 juillet 1874.

Présent, de ma personne, à Ste. Geneviève de Batiscan, comté de Champlain, à vingt cinq lieues de Lévis, le 12 juillet 1874, jour où vous fûtes flagellé par la condamnation unanime d'un tiers des électeurs